



Diagnostic culturel
de la
Communauté de Communes
du
Grand Armagnac
2018



Introduction

L'adhésion, en 2015, de la Communauté de Communes du Grand-Armagnac à l'Adda, s'est accompagnée d'une proposition : réaliser un diagnostic le plus complet possible de l'activité culturelle sur le territoire.

L'Adda développe de plus en plus, parmi ses actions, un volet d'accompagnement et d'aide à l'ingénierie des collectivités en particulier intercommunales.

Le présent travail s'attache donc à mettre en valeur les forces, faiblesses et potentialités culturelles du territoire du Grand-Armagnac, avec un prisme particulier sur les activités artistiques. C'est le cœur de métier de l'Adda. Mais c'est aussi, au sein des activités culturelles, celles qui ont le plus à voir avec la transformation de la personne, de son ouverture au monde et aux autres.

Nous avons tenté de prendre en compte à la fois la réalité de ces activités, ou parfois leur absence, avec le positionnement du territoire, ses atouts économiques, démographiques et sociaux et ce que l'on a ressenti des motivations, des envies et des perspectives.

Méthodologie

A partir d'une première liste des activités et structures recensées, fournies par les bases de données de l'Adda et complétées par les informations de la CC et des communes, nous avons mélangé questionnaires d'enquête et entretiens, parfois téléphoniques, le plus souvent in situ.

La constitution d'un comité de pilotage a permis à la fois d'enrichir les informations, affiner les démarches et recentrer les réflexions.

Membres comité de pilotage : Marie-France Garzielli (✉), Christophe Faget, Matthieu Dinguidard, Didier Gabriel, Benoit Rivière.

Réalisation : Benoit Rivière – directeur de l'Adda 32, en collaboration avec Françoise Lamarque, chargée de mission musique et éducation artistique et Coralie Reboulet, chargée de mission danse, théâtre, cirque à l'Adda 32.

Remerciements chaleureux

Aux membres du comité de pilotage ainsi qu'à Sandrine Brossard, Directrice générale adjointe de la CC.

Marie Paquet, directrice de la Médiathèque départementale ;
Sylvie Buscail, directrice de Ciné 32 ;

Et tous les élus et acteurs éducatifs, culturels et sociaux rencontrés.

Avertissement

Des contraintes d'organisation propres à l'Adda ne nous ont pas permis d'effectuer un travail aussi exhaustif que nous l'aurions souhaité. Nous prions les lecteurs de bien vouloir nous en excuser. Ceci ne devrait néanmoins pas modifier fondamentalement l'observation.

Sommaire

	Page
Territoire et politiques	4
Le Grand-Armagnac.....	4
L'Intercommunalité	4
Politiques culturelles	5
Atouts et faiblesses	6
Analyse par secteurs	7
Enfance – jeunesse – Education.....	7
Social et socio-culturel	8
Lecture publique	10
Enseignements artistiques	11
Pratiques artistiques	13
Diffusion et évènementiel.....	14
Patrimoine	18
Equipements.....	18
Synthèse	20
Préconisations.....	22

Territoire et politiques

Le Grand Armagnac

Après avoir subi une forte érosion jusque dans les années 2000, la population est à nouveau en progression et approche les **13 500 habitants** (15 200 en 1968), mais les perspectives sur le moyen terme sont plutôt à la stabilité.

Les comparaisons démographiques et économiques avec l'ensemble du Gers donnent l'image d'un territoire dans l'ensemble un peu moins jeune et au niveau de vie un peu plus faible.

24,2% ont moins de 30 ans (29% sur l'ensemble du Gers), alors que les + de 60 ans représentent 38,4% (31,3% dans le Gers).

Les actifs représentent 74% des 15 ans et +, dont 8% de chômeurs (8,3% pour le Gers).

Parmi eux les employés et ouvriers sont 54,2% (50% dans le Gers), les artisans/commerçants 10,5% (Gers 8,6), les cadres et professions intellectuelles atteignent 7,5% (contre 10,5% dans le Gers). Par contre, les agriculteurs constituent 9,5% de la population active (6,8% dans le Gers) et l'agriculture est la deuxième activité économique après le commerce et les transports.

Enfin, les retraités sont 37% de la population des ménages (contre 35,4 pour tout le département).

Autre indice intéressant, le revenu médiant par habitant (18 330€/an) est assez nettement inférieur à celui moyen du Gers (19 680 pour l'ensemble du Gers).

L'intercommunalité

La Communauté de Communes du Grand-Armagnac dans sa forme actuelle date officiellement du 1er janvier 2010 suite à l'élargissement à sept nouvelles communes.

Elle regroupe aujourd'hui **25 communes** Gersoises.

Contrairement à de nombreuses configurations qui articulent le territoire intercommunal autour d'une commune centre qui en serait le "poumon", le Grand-Armagnac se structure autour de 4 communes dépassant le millier d'habitants : Eauze, Cazaubon, Castelnaud-Auzan-Labarrère et Gondrin.

Avec près de 30% de la population, Eauze fait évidemment figure de capitale, mais l'économie du territoire doit également beaucoup aux très nombreux viticulteurs du territoire, à l'activité thermale et touristique de Cazaubon, aux pèlerins de St Jacques, ou encore, en période estivale, aux vacanciers du parc de loisirs de Gondrin.

Les témoignages que nous avons recueillis d'élus et d'acteurs culturels sur le fonctionnement de l'intercommunalité nous conduisent à souligner deux impressions majeures :

- La Communauté de communes fonctionne plutôt bien administrativement, après avoir absorbé les difficultés inhérentes à la prise de compétences dans des domaines aussi importants que l'Enfance-Jeunesse et le Tourisme ; Mais elle reste pour le moment une collectivité de services et pas de projets.
- Il subsiste un fort antagonisme entre Eauze et les autres communes, que le seul prisme politique ne suffit pas à expliquer : l'histoire d'Eauze, son statut tour à tour de capitale gallo-romaine, puis aujourd'hui siège des filières de l'armagnac, s'accommode encore difficilement des règles communautaires.

On rejoint ici un questionnement majeur dès lors que l'on parle de culture : comment concilier le besoin de valorisation identitaire d'un territoire, avec l'indispensable besoin d'ouverture et de partage que requiert toute démarche culturelle ?

Les politiques culturelles

a/ Communales

Dans les territoires ruraux, la politique culturelle des communes se traduit principalement par le soutien au **réseau associatif** ou par le financement des activités de lecture publique et du patrimoine.

Jusqu'à il y a peu de temps, en dehors de la ville d'Auch, même les villes les plus importantes du département ne disposaient pas à proprement parler d'un **service culturel**. Mais les choses changent. Condom, Fleurance ou Lectoure ont à présent un service dédié avec des professionnels.

Et le territoire du Grand-Armagnac fait encore mieux, avec deux communes (Eauze et Cazaubon) ayant choisi de mettre en place un **pôle culturel**, associant l'animation de la médiathèque avec une programmation de saison de manifestations.

Ce "binôme" pourrait offrir un potentiel intéressant dans la perspective d'une irrigation culturelle raisonnée du territoire.

b/ Intercommunale

Pour le moment, la CC Grand-Armagnac n'a pas intégré la dimension culturelle dans ses **compétences**. Son adhésion en 2015 à l'Adda 32, l'intercommunalité se substituant aux communes pour pouvoir bénéficier des prestations de l'agence départementale, en était toutefois peut-être un signe avant-coureur.

Par contre ses compétences **enfance-jeunesse** d'une part et **tourisme** de l'autre, peuvent constituer des entrées dans ce domaine, soit par le prisme de l'éducation artistique, soit à travers la problématique de l'attractivité.

c/ Rôle du PETR

Depuis l'arrêt de la politique de la région en faveur des **projets culturels de territoire**, le Pays d'Armagnac n'est pas en mesure d'aider les initiatives aussi facilement qu'à l'époque, puisque les associations culturelles sont inéligibles dans le nouveau programme Leader.

Par contre, le Petr peut accompagner les communautés de communes qui prennent une compétence dans le domaine culturel pour des projets intercommunaux, comme par exemple la mise en place d'une saison culturelle de territoire.

Le programme **Leader** peut également être sollicité sur des projets d'équipements à vocation culturelle ou des initiatives patrimoniales et touristiques, comme l'implantation de 7 panneaux d'interprétation du patrimoine prévue sur la CCGA.

d/ Budgets culturels - hors patrimoine

L'intégralité des budgets consacrés à la culture (*hors charges de locaux*) sur le territoire du Grand-Armagnac représente autour de **1,1 M€**, soit environ **84€/hbt/an**. On est à peine au-dessous de la moyenne départementale pour le Gers, évaluée à 87€.

Les financements publics représentent environ 54 % du financement, essentiellement assuré par les contributions communales (la part du Département représente moins de 2 %).

En dehors des **2 pôles culturels** d'Eauze et Cazaubon, les budgets des structures ou services culturels sont tous (*hors locaux*) inférieurs à **70 000€**. Les 3 principales structures sont élusates et leur budget tourne autour de 60 000€ (Ecla, Bambasitos et festival Galop romain). Viennent ensuite, les écoles de musique de Eauze et Cazaubon, le festival BD en gascogne et les écoles de musique de Castelnau-d'Auzan et Estang.

Le **Département** du Gers aide 6 de ces 7 structures (hormis le Festival Galop romain) et la Région n'intervient que sur BD en Gascogne.

L'**Etat** n'intervient directement que pour les 2 Cinémas (Art et essai).

e/ Emploi culturel

Le taux de professionnalisation des activités culturelles est ici plutôt modeste (ne sont pas prises en compte les activités des secteurs éducation ou jeunesse).

On ne recense que 39 emplois salariés, représentant autour de 12 Equivalents Temps Plein. Ils se concentrent d'une part sur les 4 écoles de musique (22 profs), sur les 2 pôles culturels (6 agents), sur Ecla (7 intervenants rémunérés) et l'Adpl à Gondrin (2 salariés).

Atouts & faiblesses

1/ Les points forts

Une **culture vernaculaire** forte et toujours très vivante : le gascon, la viticulture et la flamme de l'Armagnac, la course landaise, le rugby et la fête.

L'existence de 2 **pôles culturels** de service public.

Un bon maillage territorial de l'offre en **lecture publique**.

Une assez forte présence de l'offre d'enseignement **musical**

2/ Potentialités à développer

L'**action sociale et socio-culturelle** : en s'appuyant sur l'expérience de l'association Ecla et le maillage d'associations locales. Un lien avec les services sociaux serait à établir.

La valorisation du **patrimoine** à travers la dynamisation des initiatives.

La **coordination et les outils de communication** entre acteurs culturels.

Une relance de l'offre d'activités **circassiennes**.

3/ Les points faibles

Manque d'**équipements adaptés** pour l'accueil de spectacles.

Peu de programmations de **qualité** en dehors des 2 communes principales.

Enseignement et diffusion des **arts plastiques** et de la **danse** insuffisamment présents.

Analyse par secteurs

Enfance – Jeunesse – Education

C'est la période de la vie la plus propice aux apprentissages et aux éveils, qu'ils soient sensibles ou citoyens.

La prise de compétence enfance-jeunesse par la CC facilite l'approche globale de ce secteur

Milieu scolaire

Le territoire de la CCGA dispose de

- 12 écoles pour le 1^{er} degré (11 publiques et 1 privée) dont
 - 2 maternelles
 - 3 élémentaires
 - 7 primaires
- 3 établissements secondaires (2 publics et 1 privé) avec 2 collèges

L'effectif scolaire dans ces établissements représente 1 500 élèves

répartis à 2/3 pour le 1^{er} degré (1 050) et 1/3 pour le 2^d degré (450)

La population des 0 – 14 ans en Grand-Armagnac s'élevant à environ 1 700 jeunes, on peut considérer que les établissements scolaires du territoire scolarisent essentiellement des autochtones.

Nous avons essayé de connaître l'activité en éducation artistique et culturelle mise en place dans ces écoles et collèges, mais le trop faible taux de réponses ne nous permet pas de tirer des conclusions valables.

On peut simplement faire quelques suppositions :

- la difficulté des équipes enseignantes à faire face aux très nombreuses sollicitations administratives et l'absence d'outils d'évaluation dans ce domaine de la part de leur hiérarchie départementale ;
- une conscience encore trop faible du rôle potentiel des collectivités locales dans l'accompagnement d'une démarche éducative ;
- un volume d'activités finalement assez faible en matière d'EAC dans la plupart des écoles (sans doute plus fort en collèges).

Par contre, deux activités ressortent à travers les éléments fournis à l'extérieur :

La fréquentation des bibliothèques par les écoles et l'implication dans les dispositifs école et collège au cinéma (2 860 entrées scolaires pour 1 500 élèves en 2017).

Enfance jeunesse

La prise de cette compétence par la CC en 2013 se traduit par une forte structuration aussi bien pour la petite enfance, les activités péri et extra-scolaires ou l'accompagnement des adolescents.

Entre le multi-accueil, les 7 Alae, les 6 Alsh et les 2 accueils jeunes, ce sont 1 400 enfants qui sont accueillis et 800 familles concernées. 80 animateurs qualifiés y interviennent.

On peut penser que, passées les difficultés inhérentes à l'harmonisation des fonctionnements et des statuts, cette mutualisation offre peu à peu à l'intercommunalité une meilleure qualité de services :

- par la **professionnalisation**, gage de performance et d'efficacité
- par une meilleure **couverture du territoire** de l'offre d'activités

→ *Ce secteur prend une importance de plus en plus grande et représente un potentiel très riche d'action socio-culturelle et d'éducation artistique et citoyenne pour l'avenir.*

Le PEDT

Du fait de sa compétence enfance-jeunesse, la CCGA dispose d'un Projet éducatif de territoire intercommunal, avec un volet plus spécifique "Plan mercredi".

Ce document, très complet, constitue une assise contractuelle pour la mise en œuvre de dispositifs et d'actions éducatives coordonnées.

La préoccupation culturelle y est clairement affirmée, à travers plusieurs objectifs :

- Valoriser la créativité de l'enfant et favoriser son expression ;
- Cultiver l'esprit critique des enfants et des jeunes
- S'approprier le territoire, faciliter le "vivre ensemble" et l'intergénérationnel.

Elle se traduit concrètement à travers quelques propositions comme

- La réalisation de fresques en street-art ;
- La création de marionnettes, support à l'écriture d'histoires et à leur représentation ;
- La participation à une œuvre collective entre enfants et personnes âgées.

On notera toutefois que lorsque sont cités les partenaires possibles, seuls Ecla et l'école de musique d'Estang sont évoqués, preuve que la préoccupation d'éducation artistique est loin d'être présente dans nombre de structures culturelles.

Par ailleurs, mais ce n'est pas propre au Grand-Armagnac, la mise en œuvre du projet éducatif de territoire reste souvent à sens unique sur le fond, l'implication des personnels enseignants du milieu scolaire se limitant à des problématiques organisationnelles.

→ *Ce secteur éducatif prend une importance de plus en plus grande et représente un potentiel très riche d'action socio-culturelle et d'éducation artistique et citoyenne pour l'avenir.*

Il manque pour le moment au moins 3 ingrédients essentiels :

- *La qualification d'animateurs pouvant porter des activités de pratique artistique ;*
- *Une implication déterminée des structures culturelles du territoire sur l'Education Artistique et Culturelle*
- *Des temps communs d'élaboration de parcours artistiques et culturels entre professionnels éducatifs, artistiques et culturels.*

Social – socio-culturel

Les liens entre action culturelle et action sociale sont encore souvent distants. Il nous semble pourtant que l'on ne peut ignorer ni les freins sociaux qui existent dans la fréquentation et la pratique culturelle, ni les vertus à la fois personnelles et sociales d'une pratique artistique, en particulier si elle s'exerce dans un cadre collectif.

Même si l'action sociale et l'activité socio-culturelle ont leurs différences, nous avons choisi de les examiner dans un seul et même chapitre, pour souligner leur complémentarité.

D'autant qu'une grande partie de la population doit faire face à des difficultés sociales qui s'accroissent.

Animation socio-culturelle

Les Comités des fêtes

Si chaque commune a son comité des fêtes, certaines en ont plusieurs, en fonction des quartiers. On en trouve 4 à Cazaubon ou Castelnau, 3 sur Eauze et encore 2 à Dému, Lannepax ou Mauléon.

Mais pour l'essentiel, ces comités des fêtes sont presque exclusivement dédiés à l'organisation de la fête locale et ne proposent quasiment aucune activité d'ordre culturel en dehors.

Les Foyers ruraux

La densité de Foyers ruraux est moindre, mais reste assez élevée. On en dénombre une bonne dizaine. Mais ils proposent surtout des activités de plein air, sportives ou conviviales. Les 2 plus dynamiques en matière culturelle semblent être ceux d'Estang (théâtre et chorale) et Courrensan (spectacles). Le Foyer rural de Panjas a également organisé en son temps une programmation intéressante de concerts de jazz, stoppée du fait d'un déficit chronique.

Ecla - Eauze Culture Loisirs Animation

Créée il y a une trentaine d'années, Ecla est la seule structure socio-culturelle ayant une offre d'activités culturelles conséquente et diversifiée sur le Grand-Armagnac.

En 2008, elle proposait 6 ou 7 ateliers pour 80 adhérents.

Aujourd'hui, ce sont 23 activités qui sont proposées aux 250 adhérents, dont plus de la moitié concernent le domaine culturel : langues, arts plastiques, chant et théâtre.

Si l'association est exclusivement administrée par des bénévoles, certains intervenants (7) sont des professionnels. Cette professionnalisation reste toutefois encore modeste au regard des enjeux en matière de savoir-faire et donc de qualité des apprentissages et des pratiques.

NB : l'activité théâtre avait été confiée jusqu'il y a peu à une structure professionnelle indépendante, *Mémoire en scène*, qui a laissé une ardoise conséquente que la responsable actuelle de l'atelier et ancienne présidente de *Mémoire en scène* doit éponger sur ses propres ressources.

Ecla organise également une conférence mensuelle sur des thématiques très diverses.

Mais le "coup d'éclat" d'Ecla et son activité aujourd'hui la plus visible est le festival Street'armagnac, dont c'était la 4^{ème} édition en 2018.

Utepsiaa (Université thermale de Barbotan)

Essentiellement tournée vers les curistes de Barbotan-les-Thermes, cette association n'en propose pas moins des activités ouvertes à tous, avec une dimension "inter-âges".

Des ateliers de loisirs, de santé ou culturels (danse de salon, dessin, loisirs créatifs...) alternent avec un calendrier d'animations dans lesquelles on trouve des spectacles autour de la chanson, des après-midi dansants ou des conférences.

Etablissements spécialisés

Nous n'avons recensé que 2 Ehpad parmi les établissements spécialisés de santé : le Clos d'Armagnac à Cazaubon et la Résidence Elusa à Eauze.

Malgré quelques initiatives trans-générationnelles et des partenariats avec certaines activités extérieures, leur politique d'animation reste essentiellement centrée sur l'établissement.

→ *Il y aurait matière à intégrer ces établissements dans une politique culturelle globale, soit à l'échelle des communes où ils se situent, soit à terme par la CC.*

L'action culturelle des entreprises

Nous n'avons pas trouvé le temps d'interroger les entreprises du territoire disposant d'un CE pour connaître leurs initiatives en matière culturelle. Mais on peut facilement supposer qu'ici comme ailleurs, il s'agit essentiellement d'offres de prestations permettant aux salariés d'abaisser le coût de leurs activités culturelles.

→ *Il pourrait être intéressant de construire une partie de l'offre culturelle locale en lien avec les responsables de ces Comités d'Entreprises : choix de programmation en commun, activités d'enseignement et de pratique au sein des entreprises pendant les temps de pose,....*

Lecture publique¹

Les structures

Sur les 25 communes faisant partie de l'intercommunalité, 15 possèdent un espace de lecture publique : 3 Bibliothèques-Médiathèques : Eauze, Cazaubon et Castelnau-d'Auzan

1 Bibliothèques-relais : Panjas

11 Points-lecture : Castex, Courrensan, Dému, Estang, Gondrin, Labarrère, Lannemaignan, Mauléon, Noulens, Ramouzens, Séailles

Ce sont donc 60% des communes qui sont couvertes et 80% de la population qui dispose d'une offre de lecture publique de proximité.

La médiathèque d'Eauze est de loin la plus active, avec 830 adhérents, dont plus de 40% de jeunes.

Viennent ensuite Cazaubon avec 250 adhérents, moitié de jeunes et d'adultes, puis Castelnau d'Auzan avec 125 adhérents.

Au total, le nombre d'adhérents représente environ 1 500 (soit un peu plus de 11% de la population). *NB pour l'ensemble du Gers le taux est de 8,5 %*

Le nombre de prêts à l'année, tous supports confondus, avoisine les 33 000, soit 2,5/hbt, ce qui est là aussi supérieur à la moyenne gersoise (1,7/hbt).

Autre problématique, celle de la professionnalisation et de la qualification des agents :

En dehors des bibliothèques de Eauze, Cazaubon et Gondrin qui disposent de salariés (3,5 ETP au total), la permanence des bibliothèques est essentiellement assurée par du bénévolat.

Par contre, on doit mettre en valeur une particularité de ce territoire : les médiathèques d'Eauze et Cazaubon (service public) et Gondrin (association) constituent un **pôle culturel** aux missions plus larges, dont les médiathécaires assurent également la responsabilité.

Ainsi, à côté des activités traditionnelles liées à l'emprunt d'ouvrages, se développent sur ces 2 communes une politique de programmation culturelle pour tous publics (*cf chapitre saisons*).

A côté de ce réseau lecture publique, on notera qu'il existe à Lannepax une association, *les Amis du livre*, qui anime une petite bibliothèque associative.

Enfin, il faut également souligner l'existence de la *librairie Corbel* à Eauze, qui contribue également à l'offre d'accès à la lecture.

Le Réseau

A l'exception de celle de Lannepax, toutes les bibliothèques sont fédérées par **MédiaGers** (Médiathèque Départementale).

Le bibliobus départemental dessert également directement 5 écoles du territoire : Estang, Dému, Lannepax, Courrensan et Gondrin.

La question de la mise en **réseau intercommunal** de ces services pourrait être posée, mais elle se heurte à la démarche de la Médiathèque départementale, qui privilégie les rapprochements par **bassins**.

Résumé

Bonne densité de structures

2 structures professionnelles : Eauze et Cazaubon dont la médiathèque est également le cœur du Pôle culturel.

¹ Cette partie a été réalisée avec l'aide et les conseils de la Médiathèque départementale du Gers.

Une **mise en réseau** potentielle qui dépasse les frontières de la CCGA.

Mais un maillage intercommunal aurait l'intérêt

- de constituer un réseau d'**information** et de **mobilisation** de publics autour de projets culturels du territoire ;
- contribuer à l'élargissement de la **professionnalisation** : un agent en charge d'une bibliothèque est souvent le premier (et souvent le seul) acteur culturel professionnel sur un territoire rural.

Ludothèques

Il convient également de rappeler la présence de 2 ludothèques sur le territoire, à Cazaubon et Eauze, toutes deux gérées par la CC Bas-Armagnac.

Au-delà de leurs activités dédiées aux jeux, les ludothèques sont des espaces de rencontre et de partage entre parents, enfants et institution. Elles peuvent être des relais complémentaires pour l'ouverture à la dimension culturelle du territoire.

Enseignements artistiques

La danse

Contrairement à d'autres territoires, l'offre d'enseignement chorégraphique paraît très faible en Grand-Armagnac. La seule école de **danse "académique"** recensée est celle de *Martine Leignel* à Eauze. Martine Leignel, qui avait arrêté ses activités après avoir dirigé pendant de nombreuses années le Jeune Ballet de l'Armagnac, a recréé cette école en 2012. Mais elle n'accueille qu'une vingtaine d'élèves dans 2 disciplines (classique et contemporain). Alors que la pratique chorégraphique dispose ailleurs dans le Gers d'un nombre important de propositions.

De plus, si elle a le mérite d'être la seule offre sur le Grand-armagnac, cette école reste néanmoins dans une logique stricte de cours privés, sans préoccupations artistiques comme ce fut le cas à l'époque pour le Jeune ballet de l'Armagnac et sans autre ouverture que le gala de danse annuel. L'école ne participe pas non plus aux actions départementales proposées par l'Adda et qui regroupe une quinzaine d'écoles de danse gersoises autour des rencontres chorégraphiques départementales et l'accueil régulier d'artistes.

Trois structures proposent des activités de **danse de "salon"** ou de **"société"** (salsa, rock, zumba,...) ; *Cubano Che* à Eauze, *Rock Arènes the clock* à Cazaubon et *Sports et loisirs* à Dému. On trouve également quelques activités assimilées à la danse dans certains Foyers ruraux, mais on est ici plus sur une logique de loisirs que véritablement artistique.

Enfin, il existe un club de danse country *Western dance elusate* et un atelier de danses trad, *le Vert luisant* à Eauze.

La musique

L'enseignement musical est par contre bien présent avec **4 écoles de musique** sur le territoire : Eauze, Cazaubon, Castenau-d'Auzan et Estang, sans parler de Gondrin qui avait jusqu'il y a encore peu une offre de cours de musique.

Ces 4 écoles totalisent près de 210 élèves, ce qui est largement dans la moyenne gersoise.

Et encore, avec seulement 48 élèves pour presque 4 000 habitants, Eauze a une marge importante de progression.

Eauze :	48 élèves
Cazaubon :	95 élèves
Castenau d'Auzan :	38 élèves
Estang :	25 élèves

Toutes ces écoles sont encore très liées aux pratiques d'harmonies et de bandas, dont elles assuraient historiquement l'activité d'apprentissage. Cette tradition reste encore très présente sur l'Armagnac - sans doute grâce la vivacité des bandas.

Du coup, l'apprentissage des instruments à vent reste très majoritaire par rapport aux cordes (piano-guitare), même si la demande vers ces disciplines de pratique plus individuelle augmente fortement, ici comme ailleurs.

On notera également que les écoles de Cazaubon et Eauze ont eu la volonté de travailler en lien avec le milieu scolaire par la mise en place d'interventions de Dumistes. Ce choix reste fragile, mais mérite d'être souligné.

Un autre indice de la dynamique d'une école de musique tient aussi à la part qu'y prennent les **pratiques collectives** - et pas seulement à travers l'harmonie ou la banda.

Ainsi, avec un volume d'heures et un budget équivalents les 2 écoles de Eauze et Cazaubon se distinguent fortement en termes de fréquentation.

On observe par exemple que Cazaubon est une des rares écoles gersoises à proposer un atelier de musiques actuelles ou une activité de chorale en son sein.

Du point de vue de l'emploi, la structuration actuelle de l'enseignement musical en grand-armagnac est conforme à ce que l'on observe ailleurs dans le Gers : beaucoup d'enseignants sur des postes à temps très partiel.

Sur les 22 enseignants, seuls 2 ont l'équivalent d'un mi-temps. Les 110 heures d'enseignement représentent 5,5 ETP.

Enfin, on notera par ailleurs que Ecla à Eauze propose un atelier de chant lyrique ainsi qu'un atelier guitare.

Et que l'association Autour du rythme à Noulens propose des cours de batterie avec le musicien Jean Davoisne, également enseignant à Toulouse.

→ *Il y aurait certainement matière à organiser une meilleure structuration de l'enseignement musical par l'écriture d'un projet pédagogique commun, une harmonisation des tarifs et des salaires et la mise en place d'une structure employeur unique. Sans faire disparaître les associations locales qui contribuent à la dynamique.*

Le théâtre

L'expérience théâtrale est régulièrement proposée dans les établissements d'enseignement secondaire, en particulier par les professeurs de lettres. Par contre l'offre de **sensibilisation au théâtre** hors contexte scolaire est circonscrite à 2 structures : *l'atelier théâtre de Ecla* à Eauze et *Les Amis de Gégé* à Cazaubon.

On ne peut pas à proprement parler d'enseignement théâtral pour ce type d'activité, mais plutôt de sensibilisation et d'acquisition d'outils de base (voix, mouvement, étude de textes, improvisation, jeux d'acteur,...).

3 ateliers enfants sont organisés (dont 1 à Panjas) et la troupe adulte se subdivise en 2 sections.

Le cirque

Il existait jusque dans les années 2005-2006 une école de cirque basée à Montréal-du-Gers, Cirkomatic, qui rayonnait sur plusieurs communes du Grand-Armagnac, dont Gondrin et Cazaubon. Le manque de soutien public, en particulier pour disposer d'équipements adaptés, a conduit cette école à migrer vers le Lot-et-Garonne.

Mais, alors que le reste du Gers est relativement bien couvert, il y a certainement un potentiel d'élèves en Armagnac pour une offre de pratique circassienne.

→ *C'est l'un des sujets qui mériterait un accompagnement intercommunal, en lien avec le Pays, afin d'envisager la réimplantation d'une école de cirque de territoire.*

Les arts plastiques

C'est vrai pour le théâtre, mais peut-être plus encore pour les arts visuels, il est difficile de cerner la frontière entre apprentissages (enseignement) et pratiques.

Mais, alors que l'on a repéré au moins 7 artistes plasticiens sur le territoire, une seule structure propose des activités régulières et structurées dans ce domaine : Ecla à Eauze, avec des ateliers de peinture, sculpture, dessin et street'art au moment du festival.

Ils regroupent une cinquantaine d'inscrits.

→ *La dynamique créée par le Festival de Street'art pourrait être un atout pour le développement, sur tout le territoire, d'une offre d'activités en arts plastiques.*

Ce domaine artistique se prête facilement à l'interdisciplinarité. On pourrait donc encourager des projets communs entre arts plastiques et musique, danse, théâtre ou cirque par ex.

Pratiques artistiques

Les harmonies et bandas

Le Gers reste une terre de cuivres et instruments à vents avec une forte pratique de musiques d'harmonies et de bandas. Et l'Armagnac est un des territoires où ces pratiques sont les plus vivaces. L'hiver on joue dans l'harmonie et dès les beaux jours, les mêmes musiciens prennent les habits festifs de la banda. Et ce sont ces dernières qui jouent le rôle de locomotive : elles sont attractives pour les musiciens parce qu'elles offrent de nombreuses occasions de sorties ; elles participent de l'équilibre économique non seulement des harmonies, mais bien souvent aussi des écoles de musique, puisqu'elles leur restituent une partie de leurs recettes.

On dénombre 4 harmonies : Eauze, Cazaubon, Estang et Castelnau-d'Auzan-Labarrère ;

Et 5 bandas (dont 2 sur Eauze) : Las Murgas à Cazaubon, Les Armagnacs et les Diam's à Eauze, Pitchouri band à Estang et Banda'jojo à Maupas.

D'autre part, depuis de nombreuses années le réseau des écoles de musique de l'Ouest gersois a créé l'Ensemble Musical de l'Armagnac, orchestre d'harmonie qui propose chaque année aux jeunes musiciens un stage d'une semaine ponctué par une tournée de concerts en Armagnac.

→ *L'Ensemble Musical de l'Armagnac pourrait être un outil fédérateur d'une mise en réseau structurée des écoles de musique du territoire.*

Les pratiques vocales

A contrario du constat sur les pratiques instrumentales, celle du chant choral est par contre encore très faible. Seuls 4 ensembles vocaux sont recensés (Castelnau, Gondrin, Eauze et Cazaubon), et encore pour les 2 premiers avec de petits effectifs.

Alors que les pratiques vocales devraient aujourd'hui être totalement intégrées dans l'offre des écoles de musique, seule celle de Cazaubon l'a mise en place. Avec un autre élément qui fait toute la différence : l'ensemble vocal de Cazaubon-Barbotan est le seul dont le chef de chœur est un professionnel.

→ *La structuration de l'enseignement artistique devrait permettre de développer l'offre de pratiques vocales, encadrées par des professionnels.*

Musiques actuelles

Le seul groupe de musiques actuelles que nous avons recensé sur le Grand-Armagnac est Brass'Attack, implanté à Estang.

Il en existe peut-être d'autres, ce type de groupe fonctionnant par définition presque toujours hors des institutions, mais on peut malgré tout considérer qu'il y a là un déficit anormal.

L'absence d'équipements adaptés pour répéter est sans doute l'une des explications : les Bambasitos à Eauze proposent une belle dynamique dans la diffusion de ces musiques, mais leur local ne permet pas une activité régulière à l'année.

→ *C'est un problème récurrent, en particulier en milieu rural, qui bloque considérablement le développement de ces pratiques et leur accompagnement.*

Les choses peuvent cependant bouger, à travers par exemple la mise en œuvre d'ateliers de musiques actuelles dans les écoles de musique, comme c'est le cas depuis 2 ans à Cazaubon.

Pratiques chorégraphiques

Depuis l'arrêt du Jeune Ballet de l'Armagnac, on ne trouve plus d'activité de pratique de danses académiques (classique, jazz, modern'jazz ou contemporain) en Grand-Armagnac.

Pour pratiquer la danse en dehors d'un contexte de transmission, il faut s'intéresser à la salsa, aux danses trad ou bien à la country.

Ou encore fréquenter les nombreux "thés dansants" organisés ici ou là pour les danses de salon, et en particulier à la maison du thermalisme de Barbotan par l'Université du temps libre (Utesiaa).

→ *A terme, une offre d'ateliers de création chorégraphique pourrait être proposée dans le cadre d'un élargissement des activités des structures d'enseignement artistique. Le préalable serait que l'enseignement chorégraphique se développe.*

Pratiques théâtrales

La pratique du théâtre en amateur a été assez florissante dans le Gers jusque dans les années 2000 où elle a connu un net repli. La dynamique semble repartir, à l'image du Comité départemental du théâtre amateur qui retrouve une vitalité perdue.

En Grand-Armagnac, le théâtre en amateur est présent à travers 5 troupes : à Eauze, avec *la troupe de Ecla*, à Cazaubon avec *les Amis de Gégé*, et à Castelnau, avec la troupe *Méli-mélo*, à Estang avec *l'Atelier théâtre du Foyer rural* et à Mauléon avec *Mauléon Boulevard*.

Cazaubon a d'ailleurs initié en septembre 2018 un premier festival de théâtre amateur, Avant-Scène, avec 6 troupes, dont 4 du Grand-Armagnac.

Diffusion et évènementiel

Le Gers se caractérise par une forte densité d'évènements culturels à caractère festivalier et/ou festif. Par contre, il pêche encore beaucoup en matière de programmations de saisons culturelles, qui ont la vertu de concerner plus fortement les autochtones et de mobiliser des publics moins habitués à la fréquentation artistique.

Le territoire du Grand-Armagnac est de ce point de vue assez nuancé :

- une bonne présence d'évènements festivaliers, sans "locomotive" ;
- deux communes qui proposent une saison culturelle tout au long de l'année ;
- la particularité de la fréquentation thermale à Barbotan, qui nécessite une programmation de divertissement spécifique pour les curistes.

Festivals et évènements

Nous avons repéré 9 festivals ou évènements assimilés sur le Grand-Armagnac :

A Eauze : *Festival de BD*, *Festival Galop romain*, *Street'armagnac* et la *Feria des Bambasitos*

A Cazaubon : *Cazaubon l'an mil*, le festival *Bouche à oreille* et le tout nouveau *Avant-Scène*

A Gondrin : *De bouche à oreille en gascogne*

A Estang : *Brass à Pâques*

NB : on remarquera que 2 évènements ont quasiment le même nom, sans aucun rapport. Le plus ancien, "De bouche à oreille en gascogne" pourrait légitimement en revendiquer la paternité.

Le **festival de BD** est de loin le plus fréquenté, avec environ 5 000 visiteurs chaque année. Il dispose d'une excellente notoriété, de par la qualité et la quantité des auteurs présents.

Toutefois, on note un certain essoufflement de fréquentation, la proposition n'évoluant guère d'une année sur l'autre.

Le **festival Galop romain** accueille de 2 000 à 3 000 visiteurs chaque année, mais subit également une certaine érosion et une perte d'attractivité. L'une des causes tient sans doute à l'ambiguïté entre l'appellation thématique et le contenu réel de l'évènement, très hétéroclite. Les organisateurs, conscients de la difficulté, semble vouloir revenir à une programmation plus cohérente.

La "Féria" des **Bambasitos** propose une série de soirées articulées autour du tremplin musiques actuelles. Le concept (repas + concerts) fonctionne bien, avec une programmation de bonne qualité, y compris dans le choix des groupes candidats au tremplin. Le frein à un développement possible tient à l'exigüité et la disposition de la salle elle-même.

NB : en 2012 les Bambasitos avaient expérimenté le festival Oum Bass dans les Arènes d'Eauze, mais l'échec de fréquentation les a conduit à ne pas renouveler l'expérience.

Le **festival de Street'art** est une initiative de Ecla à Eauze dont c'était en 2018 la 4^{ème} édition. La proposition est très intéressante : elle se déroule hors période estivale, avec une implication forte de structures scolaires ou périscolaires, et une dynamique artistique créée par la rencontre entre les artistes présents durant toute la semaine. L'une des grosses difficultés pour sa pérennisation tient sans doute au fait qu'en dehors de la prise en charge des frais de séjour, les artistes ne sont pas rémunérés.

Malgré son ancienneté (depuis 2008), le festival **De bouche à oreille en gascogne** reste assez confidentiel. Il est essentiellement construit autour d'une artiste lyrique (Malika Bellaribi), basée en région parisienne et qui prend ses quartiers d'été autour de Gondrin. Ce que nous avons pu entendre nous rend perplexe sur la qualité de la proposition artistique.

Cazaubon l'an mil propose 2 jours d'animation autour de la thématique médiévale pendant les journées du patrimoine et s'intègre dans le programme des activités culturelles de la cité thermale. Un partenariat intéressant a été noué avec l'académie médiévale de la Tour de Termes.

Par ailleurs, toujours à Cazaubon, **Avant-scène**, nouveau festival de théâtre amateur, et **Bouche à Oreille**, 2 jours de musique et gastronomie, s'inscrivent eux aussi dans la logique d'animation de la station.

Enfin, parmi les nouveautés et projets à venir,

- le premier festival **Brass à Pâques** à Estang, lancé en 2018 par le groupe Brass Attack. Une journée autour de la musique de fanfares funkys ;
- un projet de **festival cajun** en juin 2019, dans le cadre d'un jumelage avec la ville de Breauxville en Louisiane ;
- et un projet de **festival littéraire bilingue** français-anglais en 2020, par Ecla.

A ces évènements culturels, on pourrait ajouter deux évènements plus économiques, mais dans lesquels émerge une dimension culturelle indéniable :

- **la Flamme de l'Armagnac**, qui devient aussi l'occasion de propositions artistiques intéressantes, soit à travers des programmations de soirées dans les chais ou un concert à la Cathédrale d'Eauze, soit en proposant carrément une création artistique de rue.
- La **Fête de la St Vincent**, toujours à Eauze, qui intègre une programmation artistique en lien avec la thématique choisie.

Saisons et programmations occasionnelles de spectacles et expositions

Programmations de saison

Les propositions de spectacles régulièrement tout au long de l'année se concentrent uniquement sur Eauze et Cazaubon, à travers les missions dévolues à leurs Pôles culturels.

NB : les responsables de ces 2 pôles sont membres de la commission départementale des programmeurs de saisons.

Eauze :

La programmation était jusqu'il y a peu assurée par différents partenaires associatifs, dont Ecla, et ne relevait d'aucune cohérence.

La création du **Pôle culturel** et l'élargissement des missions de la directrice de la médiathèque permettent aujourd'hui de proposer une vraie saison mélangeant spectacles, concerts ou conférences, même si le nombre de rendez-vous (une dizaine par an) reste pour le moment modeste.

Cazaubon :

Avec une bonne vingtaine de dates dans l'année, la saison proposée par le **Pôle culturel de Cazaubon** est déjà plus conséquente, mais, étalée entre mars et septembre, elle se justifie en grande partie par la nécessité de répondre aux attentes des curistes et touristes estivaux en matière de loisirs. La problématique principale pour Cazaubon réside :

- dans l'articulation entre une programmation à destination de ces publics éphémères que sont touristes et curistes d'une part et public autochtone de l'autre ;
- capacité de mélanger ces différents publics

Toujours à Cazaubon, on notera la programmation soutenue proposée par le **Casino de Barbotan** avec des animations chaque week-end souvent sous forme de diners-spectacles : théâtre, magie, one man show, et chanson (dont un concours de chant annuel avec Radio d'Artagnan).

La commune de Gondrin a tenté quelques années de suite de mettre en place une **saison de spectacles**, avec jusqu'à 9 représentations en 2017. Mais la moyenne de fréquentation trop faible a conduit les élus à réduire leurs ambitions à quelques spectacles ponctuels, en fonction d'opportunités ou de coups de cœur. L'absence d'équipement véritablement adapté à l'accueil de spectacles peut être l'un des freins.

Par contre, l'activité de l'**Adpl** à Gondrin, constitue une importante ressource pour les arts plastiques, en proposant une véritable saison annuelle avec 4 expositions de 1 mois chacune, parfois associées à un concert ou spectacle.

Programmations occasionnelles

Sur les 90 dates de spectacles recensées en 2017 dans l'agenda départemental de l'Adda sur le Grand-Armagnac, seules 30 relèvent d'autres opérateurs que ceux signalés plus haut. Parmi eux, on peut citer les **Amis de l'orgue** d'Eauze, **Ecla** ou l'association **Agora** d'Estang.

En matière d'**arts plastiques**, en dehors de l'**Adpl** à Gondrin, les principaux opérateurs restent les communes d'Eauze et Cazaubon.

On notera également le projet de la **Maison Fénéon** à Estang, "espace privé d'échange créatif pour indociles heureux", qui a proposé sa première exposition de juillet à septembre dernier avec 9 artistes, et qui organise en mai en juin 2019 la seconde édition de "Créativ Art Récup".

Cinéma

Le territoire dispose de deux salles de cinéma : le **Cinéma théâtre** à Eauze et le **Cinéma Armagnac** à Barbotan.

Ces 2 salles ont quasiment le même total d'entrées annuelles (9 680 pour Eauze et 9 520 pour Barbotan, en 2017). Mais au regard de la part des scolaires dans ces chiffres (1 960 pour Eauze et 860 pour Cazaubon), on voit bien la place prise par les curistes dans la fréquentation du cinéma de Barbotan.

A titre de comparaison avec les chiffres départementaux :

- la fréquentation des scolaires représente 11% pour l'ensemble du Gers, elle est à 9% pour Cazaubon et plus de 20% pour Eauze.
- Le taux de fréquentation par habitant est de 1,48 sur la CCGA, contre 1,95 sur l'ensemble du Gers.

Tourisme, culture et communication

Avec le transfert à l'intercommunalité de la compétence tourisme et la création de l'**Office du Tourisme et du Thermalisme du Grand-Armagnac** agrégeant les 4 anciens OT d'Eauze, Cazaubon-Barbotan, Gondrin et Castelnau d'Auzan, le territoire dispose d'un outil qui pourrait jouer un rôle déterminant dans l'accompagnement du développement culturel.

D'abord, en termes de communication :

- non seulement pour **valoriser** auprès des publics touristiques les initiatives culturelles du territoire,
- mais également pour mieux répondre aux attentes exprimées en matière de **communication** entre publics autochtones.

Ensuite, l'un des axes de développement que s'est choisi le territoire en matière touristique ("*Magnifier le territoire par la valorisation de l'offre*") pourrait permettre d'avoir une entrée plus active sur la **qualité** et la **dynamique des propositions culturelles** elles-mêmes.

Il suffit de considérer qu'apporter de la valeur ajoutée à l'offre culturelle a non seulement un intérêt en termes d'attractivité touristique directe, mais qu'elle permet aussi l'ouverture au monde, le mieux vivre ensemble et le bien-être social des habitants, autant de facteurs qui contribuent à une attractivité indirecte.

L'**équipe professionnelle** constituée par les 9 agents de l'OTTGA, parmi lesquels certains pourraient acquérir une formation complémentaire sur les problématiques de **développement culturel**, représente un fort potentiel en la matière.

Patrimoine

Notre diagnostic n'a pas véritablement approfondi la question du patrimoine, les compétences de l'Adda en la matière étant très limitées. Nous nous contenterons donc de quelques observations. L'étude du Pays d'Armagnac apportera des compléments utiles.

Les lieux patrimoniaux

En dehors du dossier "**Elusa capitale antique**", on note, comme ailleurs dans le Gers, une grande richesse de lieux patrimoniaux avec quantité de **chapelles** et **domaines**, mais aussi La Cathédrale d'Eauze, les arènes d'Estang, la chapelle du Tonneteau à Gondrin ou l'église de Panjas. Certains de ces monuments sont aussi des lieux de concerts ou de spectacles.

Les associations

Et comme souvent, de nombreuses **associations de sauvegarde** fleurissent : nous en dénombrons une dizaine, mais il y en a sans doute d'autres.

Ce réseau associatif, parfois **éphémère**, pourrait néanmoins être mobilisé avec pour objectif la valorisation collective des lieux, à travers par exemple l'organisation d'un événementiel spécifique, en dehors des journées du patrimoine.

Equipements

L'état des équipements culturels en Grand-Armagnac est conforme à l'image que l'on se fait en général d'un territoire rural : c'est la salle polyvalence ou des Fêtes qui fait généralement office de salle de spectacle, avec toutes les limites de la polyvalence.

Or, si cette polyvalence peut faciliter le rayonnement sur le territoire, les conditions y sont rarement aussi propices à une diffusion de qualité qu'un équipement dédié.

Seuls deux lieux publics peuvent être considérés comme des salles dédiées : le cinéma-théâtre d'Eauze et le cinéma Armagnac de Barbotan.

Salles dédiées

Le **Cinéma-théâtre d'Eauze** propose 350 places dans une configuration assez traditionnelle pour ces lieux datant des années 60 : une scène fixe assez haute, avec parterre et balcon. L'utilisation mixte cinéma-spectacle n'est pas forcément un handicap, mais le rapport scène-salle ne correspond plus aux besoins des créations contemporaines et d'une relation plus intime entre le public et les artistes.

Un projet de réalisation d'un lieu plus adapté au spectacle est à l'étude par la commune d'Eauze.

Le **Cinéma armagnac à Barbotan** est doté de 180 places et dispose d'une petite scène pour des conférences ou spectacles légers. Son activité principale est néanmoins essentiellement tournée vers les projections cinématographiques.

Par ailleurs, toujours sur Barbotan, le Casino dispose d'un espace pour les soirées-spectacles, le Purple-Lounge, pouvant se transformer en auditorium de 170 places.

On peut aussi dire un mot de l'**ancienne caserne** de pompiers d'Eauze, affectée aux activités des Bambasitos : elle a le mérite d'être le seul lieu consacré aux musiques actuelles, mais

- sa configuration toute en longueur ne facilite ni le traitement sonore, ni le rapport entre spectateurs et artistes ;
- son équipement, sans isolation ni chauffage interdit de l'utiliser en dehors des périodes estivales.

Enfin, le petit **collège de Cazaubon** dispose d'un amphithéâtre de 120 places, propice aux représentations de spectacle vivant.

Salles polyvalentes

Chaque commune possède sa salle des fêtes, salle polyvalente ou foyer rural. Aucune n'est véritablement adaptée pour l'accueil de spectacles, même si certaines disposent d'une scène fixe et de coulisses, héritage d'une époque où de nombreux villages avaient aussi leur troupe de théâtre amateur.

La commune de Cazaubon a fait construire voici une dizaine d'années le **pôle économique et culturel** comprenant une salle aux dimensions et à la capacité d'accueil importants, avec comme vocation affichée, l'accueil de spectacles, parmi d'autres utilisations. Mais ce lieu reste avant tout un lieu polyvalent, nécessitant un aménagement intégral pour chaque manifestation et disposant de peu d'équipement de base.

Eglises

Les édifices religieux sont souvent utilisés pour des concerts. Tous ne présentent pas pour autant une acoustique intéressante, mais ils constituent souvent une alternative pour certaines manifestations réclamant un écrin moins impersonnel qu'une salle polyvalente.

Par contre, la destination religieuse des lieux est parfois un frein à la fréquentation de certains publics.

Arènes

5 communes du Grand-Armagnac possèdent des arènes, qui sont autant de lieux d'extérieur pouvant être propices à l'organisation de manifestations spectaculaires. L'essai de festival Oum Bass par les Bambasitos aux arènes d'Eauze n'avait pas été concluant, mais la configuration de ces lieux reste très intéressante, avec un gradinage tout prêt pour les spectateurs et très souvent une acoustique favorable.

Synthèse

Territoire

Un territoire assez équilibré entre petits villages et gros bourgs, avec 4 communes de plus de 1 000 habitants dont 2 jouent un rôle potentiellement complémentaire de locomotive économique ; Eauze et Cazaubon.

La CC paraît avoir atteint une première étape de structuration avec l'arrivée récente des compétences enfance-jeunesse et tourisme et le réflexe intercommunal semble bien présent partout.

Avec néanmoins la subsistance d'un antagonisme historique entre Eauze et le reste du territoire.

Enfance, jeunesse, éducation

Un secteur **petite enfance** et **jeunesse** bien structuré par la CC, avec des initiatives culturelles à amplifier,

Un **milieu scolaire** trop cloisonné.

Un **PEDT** encourageant sur la prise en compte de la dimension artistique et culturelle.

Social et socio-culturel

Animation polyvalente : des Foyers ruraux aux activités disparates et modestes. Peu de comités de fêtes jouent un rôle de programmateur, en dehors de la fête locale.

Une seule structure offrant une diversité d'activités socio-culturelles : Ecla à Eauze.

Secteur social : un potentiel d'actions culturelles encore peu exploité, entre les centres sociaux du territoire et la Maison des solidarités de Condom.

Etablissements personnes âgées ou handicapées : des activités de pratique artistique ou de sorties. Constituent un potentiel culturel riche.

Lecture publique

Bonne **densité de structures**

Avec 2 structures professionnelles remplissant les fonctions de pôle culturel : Médiathèques de Eauze et Cazaubon.

Besoin de mise en réseau

Enseignements artistiques

4 écoles de **musique** avec des expérimentations pédagogiques prometteuses (Cazaubon, Estang).

Elles disposent d'une marge de progression importante autant en termes d'effectifs que de projet pédagogique.

Développement timide de **pratiques collectives** autres que la banda ou l'harmonie (musiques actuelles, pratiques vocales),

Enseignement de la **danse** très faible.

Plus d'école de **cirque**

Sensibilisation au **théâtre** et formation aux **arts plastiques** très modestes.

Pratiques artistiques

Dominante des **pratiques instrumentales** avec la dynamique des **bandas** et des **harmonies**.

Pratiques **théâtrales** amateur en essor.

Aucun **artiste** professionnel du **spectacle vivant** repéré sur le territoire.

Très peu de **pratiques chorégraphiques** en amateur.

Présence d'un nombre important de **plasticiens**.

Diffusion

2 Saisons culturelles pouvant constituer un point d'appui à une politique intercommunale d'irrigation artistique.

Besoins de programmation **jeune public** plus soutenue.

Les **festivals** artistiques sont nombreux et illustrent bien le besoin de fête, de partage et de convivialité culturelle. Ils ont une réelle utilité dans la dynamique culturelle locale, mais peut d'entre eux ne disposent d'une notoriété plus large.

Plusieurs mériteraient d'être accompagnés dans leur évolution, par exemple le festival Galop romain a besoin de redéfinir ses objectifs.

Des évènements économiques développent également un volet artistique.

Assez bon dynamisme des deux **Cinémas**.

Diffusion des **arts plastiques** surtout concentrée sur Gondrin.

Patrimoine

Richesse du patrimoine historique bâti et bonne répartition sur tout le territoire.

Besoin d'**animation concertée** des associations et communes pour la valorisation

Tourisme, culture et communication

Besoin de **valorisation** et **communication** culturelle.

L'OT intercommunal doit pouvoir jouer ce rôle.

Equipements

Manque de **salles adaptées** au spectacle vivant et aux expositions.

Besoin d'**équipements scéniques mobiles** pour aménager les salles polyvalentes du territoire.

Préconisations

Nous exprimons ici un certain nombre de pistes qui peuvent faire l'objet

- soit d'une **appropriation directe** par la Communauté de communes en fonction de ses compétences actuelles et des évolutions possibles de ses champs d'action ;
- soit d'une prise en compte par telle ou telle **commune** ou **réseau**.

Elles ont pour objectif d'améliorer la présence, la qualité et la pénétration des **arts et de la culture sur le territoire**.

Pour la CCGA, plusieurs entrées sur le développement culturel sont possibles en l'état actuel des compétences :

- la **compétence tourisme**, en s'appuyant sur sa première orientation stratégique : *Magnifier le territoire par la valorisation de l'offre*. Plus les habitants d'un territoire sont cultivés et plus le territoire est attractif ;
- la **compétence enfance-jeunesse** et le **Pedt**, outils tout désignés d'une politique d'éducation artistique et culturelle ;

Coordination culturelle

1/ mettre en place une **mission de développement culturel intercommunal** (coordination des actions existantes et impulsion de nouvelles actions à mettre en place) qui pourrait être co-conduite entre le service tourisme et le service enfance-jeunesse, en lien étroit avec les responsables des 3 pôles culturels.

2/ Créer un pôle de **compétence technique** pour l'accompagnement des collectivités et des associations par :

- . l'acquisition d'un parc de matériel minimum permettant l'équipement de lieux polyvalents (intérieur ou plein-air), avec : praticables, gradin, kit éclairage, kit son, pont technique, pendrillons et grilles d'expositions ;
- . la formation spécialisée de personnels techniques existants.

Actions sociale et jeunesse

3/ Créer un **groupe de travail jeunesse-éducation-culture** au sein de la CCGA, intégrant le réseau des bibliothèques, des écoles de musique et des structures socio-culturelles dynamiques (Ecla, Foyer d'Estang).

4/ Relancer une **offre cirque** via les activités péri et extrascolaires.

5/ Mettre en place un **plan de formation à l'éducation artistique et culturelle** à destination des différents professionnels et encadrants du territoire.

Partenariat possible avec l'Adda.

Irrigation territoriale

6/ Mise en réseau des 4 structures **d'enseignement musical** en plusieurs étapes :

- harmonisation des salaires et des tarifs ;
- mise en place de projets communs et d'une communication partagée (appui de l'OTTGA) ;
- à terme, envisager la création d'une structure employeuse unique, en préservant la dynamique associative locale et l'implantation des enseignements sur le territoire ;
- écriture d'un projet artistique et pédagogique de territoire, qui pourrait faire évoluer les écoles de musique vers le concept d'écoles des arts, intégrant la danse, le théâtre, le cirque et/ou les arts plastiques à l'offre d'activités.

Le développement musical pourrait également passer par l'encouragement au développement de postes de **musiciens-intervenants**, en milieu scolaire, péri ou extra-scolaire, mais aussi auprès d'activités d'adultes (Ehpad, établissements spécialisés,...).

L'Adda peut facilement accompagner un tel projet, l'ayant déjà expérimenté sur d'autres territoires

7/ Création d'une **saison culturelle de territoire**, en s'appuyant sur le savoir-faire des responsables des 2 pôles culturels. Une telle saison devrait comporter un volet jeune public, en lien avec le milieu scolaire et les activités périscolaires. Une partie de cette programmation pourrait être réalisée avec le concours d'habitants, rassemblés localement en comités de programmation en amateurs.

Le programme leader peut aider des programmations culturelles intercommunales. On recherchera ici plutôt l'appui du Pays d'Armagnac et du chargé de mission tourisme-culture.

8/ Accueil d'une **résidence d'"infusion" artistique** : à l'image de ce qui est expérimenté depuis plusieurs années par l'Adda 32 avec d'autres CC (dont le Bas-armagnac), le territoire pourrait chaque année recevoir un artiste ou une compagnie en résidence territoriale comportant à la fois des temps de présentation d'œuvres, de rencontres, d'ateliers de découverte et de transmission ou encore de formation, auprès de tous les publics possible.

La Drac Occitanie, qui soutient fortement ce type d'initiatives, pourrait utilement être sollicitée, en lien avec l'Adda 32.

Valorisation

9/ Valoriser les actions, évènements et manifestations du territoire par une **communication culturelle** spécifique portée par l'OTTGA.

10/ S'appuyer sur le Pays d'Armagnac afin de mieux évaluer le potentiel et les outils ou dispositifs de valorisation les plus pertinents pour le **patrimoine culturel** du territoire.